



## Descriptif

Tous les chariots niveau constant sont entièrement réalisés en inox 18/10, qualité 1.4301. Construction robuste, châssis autoportant. Deux poignées en PVC rigide, ergonomiques servent à manipuler les chariots et constituent une protection haute de ceux-ci. Deux pare-chocs bas, à l'opposé des poignées protègent les chariots en partie basse. Quatre roulettes pivotantes inoxydables en polyamide, conformes à la norme DIN 18867-8 équipent tous nos chariots. La chape des roulettes est constituée de caoutchouc thermoplastique résistant, le roulement à billes est protégé et l'ensemble de la roulette bénéficie d'une protection pare-fils. Deux roulettes sont munies d'un système de frein. Diam.125 mm, elles sont interchangeables le cas échéant et supportent chacune une charge de 100 kg.

Exécution fermée, pour 4 piles d'assiettes jusqu'à diam.285 mm ou 9 paniers  
 Revêtement intérieur : barreaux verticaux revêtus de PVC  
 Plateforme : en inox 600 x 600 mm  
 Hauteur d'empilage sans couvercle : 565 mm  
 Hauteur d'empilage avec couvercle : 680 mm  
 Capacité sans couvercle : jusqu'à 306 pièces (selon grandeur)  
 Capacité avec couvercle : jusqu'à 372 pièces (selon grandeur)  
 Chauffage : bloc moteur interchangeable  
 Puissance : 2,0 KW  
 Alimentation : 230 V 1N AC 50 Hz  
 Température maxi : 80°C  
 Isolation : laine minérale  
 Thermostat réglable : 20 à 110°C  
 Sécurité bloc électrique : IPX5 (jet d'eau)  
 Châssis : 4 roues pivotantes dont 2 à freins, diam.125 mm  
 Charge : 200 kg  
 Poids : 78 kg  
 Dimensions : 760 x 995 x 900 mm

## Raccordement électrique

### Indication de sécurité :

*L'appareil est prévu pour un service surveillé.*

*Afin d'éviter le coincement d'un doigt ou des blessures à la main, la hauteur de distribution ne doit jamais être inférieure au niveau supérieur du caisson.*

*Le réglage des ressorts se pratique sur un appareil froid.*

Nature du courant : 230-50hz

Consommation de courant : nominal, voir plaque signalétique

Raccordement : prise de courant de sécurité

Le raccord électrique se fait par l'intermédiaire d'un câble spirale extensible jusqu'à 1.80 mètre, qui peut parfaitement faire le tour du chariot en cas de nécessité.

## Mise en service

### Indication de sécurité :

*L'appareil est prévu pour un service surveillé.*

*Afin d'éviter le coincement d'un doigt ou des blessures à la main, la hauteur de distribution ne doit jamais être inférieure au niveau supérieur du caisson.*

L'appareil doit être propre et sec pour la mise en service.

**Entretien et nettoyage***Indication de sécurité :*

*Retirer la fiche du réseau et laisser refroidir l'appareil avant le nettoyage. Ne pas nettoyer l'appareil, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, avec un produit agressif ou au jet d'eau ou avec un nettoyeur à haute pression.*

*Pour le nettoyage, sortir la plateforme du caisson, enlever à la main d'éventuels débris de vaisselle ou de restes de repas et frotter avec un chiffon humide.*

**Protection** L'appareil peut être nettoyé au jet d'eau (essai IPX 5 d'après EN 60529, Ø des buses 6,3mm, 0.3 bar et 12.5l/min.)

**Réparation et pièces de rechange***Indication de sécurité :*

*Les pièces garantant de la sécurité ne doivent être remplacées que par des pièces d'origine.*

*Les dépannages doivent être effectués uniquement par le personnel qualifié de l'utilisateur ou par le service après vente du fournisseur.*

Avant d'appeler votre fournisseur, notez vous les caractéristiques de la plaque signalétique.

a) désignation du matériel

b) date de fabrication

Complémentaire à ces données, veuillez indiquer le N° de référence de la pièce désirée.

**Certificat de conformité CE**

Fabricant : HUPFER® Metallwerke GmbH

Adresse : Dieselstraße 20, D-48653 Coesfeld

Modèle: **CHARIOT DISTRIBUTEUR PLATEFORME NIV. CONST.CHAL.VENT. BDUH/60-60/4-S 01.6298.8**

Ces appareils ont été conçus selon les directives européennes **73 / 23 CE + 89 / 336 CE**

et sont conformes aux norme **EN 60335-1 : 1988, EN 60335-1 A6 : 1989, EN 60335-49 A1 : 1992**

Tout changement sur les appareils sans notre consentement annule ces dispositions.